

2011_B229

OBJET : Affaires juridiques et commande publique - Prise à bail de locaux situés au 1er étage de l'immeuble dénommé "Le Quatuor B", 40 Route de Galice à Aix-en-Provence

Le 10 juin 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juin 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à DAGORNE Robert - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GALLESE Alexandre

Excusé(e)s :

BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BURLE Christian, vice-président, Peynier - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance

Monsieur Régis MARTIN donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 10 JUIN 2010

Rapporteur : Monsieur Régis MARTIN

Objet : **Prise à bail de locaux situés au 1^{er} étage de l'immeuble dénommé « le Quatuor B », 40 Route de Galice à Aix en Provence.**

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la réorganisation des Services de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix, les déménagements de certaines directions de la CPA sont programmés avec un regroupement prévu sur le site du Quatuor.

Par conséquent, il est proposé de louer une surface de 237 m² de bureaux, située au 1^{er} étage de l'immeuble « le Quatuor B », 40 Route de Galice, ainsi que 5 places de parkings sur le territoire de la Commune d'Aix en Provence.

La CPA est locataire depuis le 1^{er} avril 2007 de bureaux situés au sein de l'immeuble « le Quatuor B », 1^{er} étage, 40 Route de Galice, sur le territoire de la Commune d'Aix en Provence.

Dans le cadre de la réorganisation de ses Services et de la volonté de regroupement des directions au sein des différents sites, la CPA envisage de louer une partie du 1^{er} étage du Quatuor B, actuellement disponible.

Le loyer annuel s'élève à 33.180 € hors taxes/hors charges pour les 237 M2 de bureaux (soit 140 €/m2).

Concernant les places de parking, le montant annuel du loyer par place est de 1000€. Cinq places de parkings sont affectées à ces locaux. Le montant total du loyer des places s'élève par conséquent à 5 000€/ an.

Par conséquent, le montant du loyer hors taxes/hors charges des bureaux ainsi que des 5 places de parking s'élève à 38.180€. La durée du bail est de 5 ans.

Les charges et assurances sont à la charge du locataire.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2009-A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau ;

VU l'avis n°2011-001L1567 de France Domaines en date du 7 juin 2011 ;

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

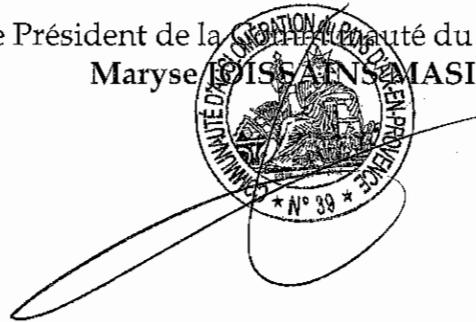
- **DECIDER** la prise à bail des locaux situés au 1^{er} étage de l'immeuble « le Quatuor B », 40 route de Galice à Aix en Provence pour un loyer de 38 180 € hors taxes/hors charges comprenant les 273 m² de bureaux et les 5 places de parking selon les termes du bail annoncé ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération;
- **DIRE** que la dépense sera prélevée sur les crédits de la section de fonctionnement du service juridique, imputation 6132/020, qui présente les disponibilités suffisantes.

OBJET : Affaires juridiques et commande publique - Prise à bail de locaux situés au 1er étage de l'immeuble dénommé "Le Quatuor B", 40 Route de Galice à Aix-en-Provence

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse **BOISSATNS MASINI**



Acte rendu exécutoire par transmission
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence
Le **23 JUIN 2011**